

Image not found or type unknown



Ennuis sur une chaudière qui est en location-vente

Par **sadi77**, le **01/04/2008** à **17:15**

Bonjour,

je viens de vendre ma maison de 8 ans et demi et je possède une chaudière saunier duval en location-vente sur 10 ans. Ma maison sera livrée aux futurs acheteurs au 1.07.08. Les acheteurs sont au courant qu'elle a déjà été réparée antérieurement mais fonctionnait correctement lors de la vente.

Actuellement, celle-ci a une fuite dont les chauffagistes ne trouvent pas la cause !!! Est-ce que mes futurs acheteurs peuvent se retourner contre moi ou bien suis-je protéger car elle est sous contrat location-vente de 10 ans soit sous garantie pièces totales jusqu'au 31.07.2009.

Cela me stresse beaucoup car je ne voudrais pas avoir d'ennuis !!!
merci de votre réponse,
bien cordialement